

ATMP

LA FAUTE INEXCUSABLE : éviter le risque et prévenir le contentieux

❑ **Jeudi 15 octobre 2026 – Le Parapluie de Cherbourg - Cherbourg**

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

- Nom du stagiaire :
- Prénom du stagiaire :
- Statut du stagiaire – Rayer les mentions inutiles :

1. Chef d'entreprise salarié
2. Cadre dirigeant salarié
3. Salarié en charge ou impliqué dans les questions de prévention des risques professionnels
4. Salarié actif appartenant au régime général et dont l'employeur cotise au titre du risque AT-MP
5. Président du CSE
6. Représentant salarié assumant un mandat lié à la sécurité au travail et à l'amélioration des conditions de travail en entreprises employant majoritairement des salariés du régime général de sécurité sociale
7. Permanent syndical (mandataire dans les organismes de sécurité sociale, membre des CTN, des CTR, des commissions de prévention des conseils d'administration des organismes de sécurité sociale)

- Adresse personnelle complète :
.....
- Nom de l'entreprise :
- Secteur d'activité :
- Adresse de l'entreprise :
.....
- Téléphone :Mail :
- Numéro de SIREN pour les seuls stagiaires « employeurs non-salariés » (chefs d'entreprise) :
.....

Signature

Cachet

« Cette session de formation et d'information sur la prévention des risques professionnelles a bénéficié du concours financier de la branche Accidents du Travail Maladies Professionnelles de la CNAMTS »